

**SEANCE DU
12 JUIN 2025**

**RAPPORT N° V-2
25SGADB0052**

**Nombre de conseillers en exercice :
25**

**Nombre de conseillers présents :
14**

**Date de convocation :
6 juin 2025**

**Date d'affichage :
13 juin 2025**

**OBJET:
MONTCHANIN - Réhabilitation du bâtiment
de l'ancienne ligue de football pour
l'installation des réserves de l'Ecomusée -
Autorisation de signature de modifications**

**Nombre de Conseillers ayant pris
part au vote: 25**

**Nombre de Conseillers ayant voté
pour : 25**

Nombre de Conseillers ayant voté contre : 0

**Nombre de Conseillers s'étant
abstenus : 0**

Nombre de Conseillers :

- **ayant donné pouvoir : 11**
- **n'ayant pas donné pouvoir : 0**

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ, le 12 juin à quatorze heures trente le Bureau communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance Technopole hub&go (salle d'exposition) - 71200 LE CREUSOT , sous la présidence de **M. David MARTI, président.**

ETAIENT PRESENTS :

Mme Evelyne COUILLEROT - M. Jean-François JAUNET - Mme Frédérique LEMOINE - Mme Isabelle LOUIS - M. Philippe PIGEAU - M. Jérémy PINTO - Mme Montserrat REYES - M. Guy SOUVIGNY

VICE-PRESIDENTS

M. Roger BURTIN - M. Bernard DURAND - Mme Pascale FALLOURD - M. Bernard FREDON - M. Jean-Paul LUARD - **CONSEILLERS DELEGUES**

ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :

M. BAUDIN (pouvoir à M. FREDON)
M. CASSIER (pouvoir à Mme FALLOURD)
M. FRIZOT (pouvoir à Mme LEMOINE)
M. GANE (pouvoir à Mme REYES)
M. GOMET (pouvoir à M. SOUVIGNY)
M. GRONFIER (pouvoir à M. MARTI)
M. LACOUR (pouvoir à M. BURTIN)
M. LAGRANGE (pouvoir à M. PINTO)
Mme LODDO (pouvoir à Mme LOUIS)
M. MEUNIER (pouvoir à M. JAUNET)
Mme PICARD (pouvoir à M. LUARD)

SECRETAIRE DE SEANCE :

M. Jean-François JAUNET



Le BUREAU de la COMMUNAUTE URBAINE du CREUSOT MONTCEAU-LES-MINES,

Compétent en application de la délibération du conseil de communauté en date du 2 octobre 2024, devenue exécutoire le 3 octobre 2024, donnant délégation de compétences au bureau et au président, conformément à l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

Vu les marchés 2105301PAP, 2105302PAP, 2105303PAP, 2105304PAP, 2105305PAP, 2105306PAP, 2105307PAP et 2105309PAP notifiés respectivement aux sociétés suivantes, MORAIS, ROSSIGNOL, SECOND, ROSSIGNOL, SANICONFORT, EGED, MCP et AVRIL SEDAM,

Vu les articles L. 2191-1 et R.2194-7 du code de la Commande publique relatifs à la modification de marché non substantielle,

Le rapporteur expose :

« La Communauté Urbaine Creusot Montceau réhabilite un immeuble pour l'exploiter à titre de réserve pour l'écomusée Creusot-Montceau. Cet immeuble est situé 2 avenue de la République à Montchanin. Il s'agit des anciens bâtiments de la ligue de football.

Le marché de travaux est alloué de la façon suivante :

- Lot 1 : Démolitions - Gros œuvre - Maçonnerie / Entreprise SAS Morais Alfred
- Lot 2 : Charpente métallique / Entreprise Construction métalliques Rossignol
- Lot 3 : Structure bois – Bardage – Couverture bois / Entreprise SARL Segond
- Lot 4 : Serrurerie – Métallerie / Entreprise Construction métalliques Rossignol
- Lot 5 : Plomberie - Chauffage - Ventilation / Entreprise Sani-confort
- Lot 6 : Electricité / Entreprise SARL EGED
- Lot 7 : Faux-plafond / Entreprise MCP
- Lot 8 : Mobilier racks / non attribué
- Lot 9 : Monte-charge / Entreprise SAS Avril Sedam

Le marché de travaux a été notifié à l'ensemble de ces titulaires avec une durée d'un an, comprenant la phase de préparation. Ce délai arrive à son terme le 21 août 2025, alors que le chantier ne peut techniquement être terminé qu'au mois de décembre 2025.

Quatre raisons majeures expliquent ce décalage :

- Malgré une notification initiale des marchés de travaux en décembre 2022, une suspension du délai a été notifiée en mars 2023 pour tenir compte d'une conception à reprendre (aspects de structure dans le bâtiment, détection d'amiante à évacuer, ...)
- Une négociation avec la maîtrise d'œuvre, pour intégration des études rendues nécessaires à reprendre pour assurer l'opération, a duré plusieurs mois pendant lesquels l'opération n'a pas profité de réalisations de travaux concrets ;
- Les travaux de désamiantage ont été réalisés par l'entreprise Proamiante, nécessitant un délai significatif d'intervention (dont édition et acceptation du plan de retrait préalable aux travaux).
- L'étude d'un système complet de désenfumage pour les futures réserves de l'Ecomusée, estimé initialement non nécessaire par le maître d'œuvre et le bureau de contrôle, a été contredit par les services du SDIS. La conception du système de désenfumage à réaliser, ainsi que le chiffrage des prestations de travaux correspondants et enfin leur réalisation, impliquent un temps supplémentaire d'intervention.

Il est précisé, la SPL Sud Bourgogne Aménagement, assurant le rôle de maître d'ouvrage délégué, agissant au nom et pour le compte de la Communauté Urbaine Creusot – Montceau, n'est actuellement pas en capacité de notifier aux entreprises des avenants non financiers, comme pour rajouter strictement du délai d'exécution supplémentaire pour les marchés de travaux, après aval de principe de la collectivité.

Il est ainsi nécessaire de passer une modification n°2 pour le lot 1 et une modification n°1 pour les lots n°2,3,4,5,6,7 et 9, dont le projet est annexé, afin de prolonger lesdits marchés pour une durée de 5 mois à compter de la notification de la présente modification. Il est précisé que cette dernière est sans incidence sur le montant initial du marché.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

LE BUREAU,
Après en avoir débattu,
Après en avoir délibéré,
Etant précisé que Monsieur Yohann CASSIER
intéressé à l'affaire n'a pas pris part au vote
DECIDE

- D'autoriser Monsieur le Président ou l'élu ayant délégation en matière de marchés publics à signer la modification n°2 au marché 2105301PAP conclu avec l'entreprise MORAIS et n° 1 aux marchés 2105302PAP, 2105303PAP, 2105304PAP, 2105305PAP, 2105306PAP, 2105307PAP et 2105309PAP conclus respectivement avec les entreprises ; ROSSIGNOL, SECOND, ROSSIGNOL, SANICONFORT, EGED, MCP et AVRIL SEDAM ayant pour objet de prolonger de 5 mois la durée des marchés, portant ainsi leur terme au 21 décembre 2025.

Certifié pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le 13 juin 2025
et publié, affiché ou notifié le 13 juin 2025

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
Le Conseiller délégué,
Jean-Paul LUARD



LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
Le Conseiller délégué,
Jean-Paul LUARD



Le secrétaire de séance,
Jean-François JAUNET



A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

COMMUNAUTÉ URBAINE LE CREUSOT - MONTCEAU LES MINES

Château de la Verrerie
BP 90069
71206 LE CREUSOT Cedex

B - Identification du titulaire du marché public

SAS MORAIS

1480 rue de la Croisette
71600 VITRY-EN-CHAROLLAIS
SIRET : 350 554 747 000 47

C - Objet du marché public

Objet du marché public:

Marché public de travaux n°21053PAP pour la réhabilitation d'un immeuble pour les réserves de l'Ecomusée Creusot-Montceau
Lot n°1 Démolition, gros œuvre, maçonnerie

Date de la notification du marché public : 19/04/2022

Délai global d'exécution des prestations : 1 an

Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT: 153 871,53 €
- Montant TTC: 184 645,83 €
-

Montant du marché public après avenant 1 :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT: **193 263,93 € HT**
- Montant TTC: **231 916,71 € TTC**

D - Objet de l'avenant

☒ Modifications **introduites par le présent avenant** : articles L.2194-1 et R.2194-7 du Code de la Commande Publique

Le marché de travaux a été notifié avec une durée d'un an, comprenant la phase de préparation. Ce délai arrive à son terme le 21 août 2025, alors que le chantier ne peut techniquement être terminé qu'au mois de décembre 2025.

Il est ainsi nécessaire de passer une modification n°2 afin de prolonger le marché de 5 mois et portant ainsi son terme au 21 décembre 2025.

Toutes les autres clauses du marché restent applicables

☒ **Incidence financière de l'avenant :**

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

Non

Oui

« Le présent avenant est réputé couvrir de manière globale, forfaitaire et définitive l'ensemble des prestations, surcoûts ou contestations que la Société MORAIS pourrait être amenée à formuler s'agissant des faits ou événements connus mais également prévisibles à la date de la signature du présent avenant ».

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ **En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

COMMUNAUTÉ URBAINE LE CREUSOT - MONTCEAU LES MINES

Château de la Verrerie

BP 90069

71206 LE CREUSOT Cedex

B - Identification du titulaire du marché public

Nom commercial et dénomination sociale **SARL CONSTRUCTIONS METALLIQUES ROSSIGNOL**

Adresse **13 Rue des Alouettes.- 71100 SAINT-REMY.....**

Courriel **cmrossignol@cmrossignol.fr.....**

Numéro de téléphone **03 85 48 29 69.....**

Numéro de SIRET **343 794 046 00015.....**

Code APE **2511Z.....**

Numéro de TVA intracommunautaire **FR65 343 794 046.....**

C - Objet du marché public

Objet du marché public:

Marché public de travaux n°21053PAP pour la réhabilitation d'un immeuble pour les réserves de l'Ecomusée Creusot-Montceau

Lot n°2_CHARPENTE - COUVERTURE - BARDAGE MÉTALLIQUES - PORTES COULISSANTES

Date de la notification du marché public : 06/12/2022

Délai global d'exécution des prestations : 1 an

Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 390 135,19 €
- Montant TTC : 468 162,23 €

D - Objet de l'avenant

🔗 Modifications **introduites par le présent avenant** : articles L.2194-1 et R.2194-7 du Code de la Commande Publique

Le marché de travaux a été notifié avec une durée d'un an, comprenant la phase de préparation. Ce délai arrive à son terme le 21 août 2025, alors que le chantier ne peut techniquement être terminé qu'au mois de décembre 2025.

Il est ainsi nécessaire de passer une modification n°1 afin de prolonger le marché de 5 mois et portant ainsi son terme au 21 décembre 2025.

Toutes les autres clauses du marché restent applicables

🔗 **Incidence financière de l'avenant :**

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

Non

Oui

« Le présent avenant est réputé couvrir de manière globale, forfaitaire et définitive l'ensemble des prestations, surcoûts ou contestations que la Société Rossignol pourrait être amenée à formuler s'agissant des faits ou événements connus mais également prévisibles à la date de la signature du présent avenant ».

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :
(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ **En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

COMMUNAUTÉ URBAINE LE CREUSOT - MONTCEAU LES MINES

Château de la Verrerie
BP 90069
71206 LE CREUSOT Cedex

B - Identification du titulaire du marché public

SARL SECOND
Le Bourg - 71400 ANTULLY
Sarl.second@wanadoo.fr
03-85-54-71-90
SIRET 392 372 058 00017
Code APE 4391A
N° TVA intracommunautaire : FR 403 923 720 58 0017

C - Objet du marché public

Objet du marché public:

Marché public de travaux n°21053PAP pour la réhabilitation d'un immeuble pour les réserves de l'Ecomusée Creusot-Montceau
Lot n°3 STRUCTURE - BARDAGE - SOUS COUVERTURE BOIS

Date de la notification du marché public : 06/12/2022

Délai global d'exécution des prestations : 1 an

Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT: 490 632,31 €
- Montant TTC: 588 758,77 €
-

D - Objet de l'avenant

☒ Modifications **introduites par le présent avenant** : articles L.2194-1 et R.2194-7 du Code de la Commande Publique

Le marché de travaux a été notifié avec une durée d'un an, comprenant la phase de préparation. Ce délai arrive à son terme le 21 août 2025, alors que le chantier ne peut techniquement être terminé qu'au mois de décembre 2025.

Il est ainsi nécessaire de passer une modification n°1 afin de prolonger le marché de 5 mois et portant ainsi son terme au 21 décembre 2025.

Toutes les autres clauses du marché restent applicables

☒ **Incidence financière de l'avenant :**

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

Non

Oui

« Le présent avenant est réputé couvrir de manière globale, forfaitaire et définitive l'ensemble des prestations, surcoûts ou contestations que la Société SECOND pourrait être amenée à formuler s'agissant des faits ou événements connus mais également prévisibles à la date de la signature du présent avenant ».

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ **En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

COMMUNAUTÉ URBAINE LE CREUSOT - MONTCEAU LES MINES

Château de la Verrerie
BP 90069
71206 LE CREUSOT Cedex

B - Identification du titulaire du marché public

xx

C - Objet du marché public

Objet du marché public:

Marché public de travaux n°21053PAP pour la réhabilitation d'un immeuble pour les réserves de l'Ecomusée Creusot-Montceau

Lot n°4 SERRURERIE - METALLERIE

Date de la notification du marché public : 19/04/2022

Délai global d'exécution des prestations : 1 an

Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 43 325,15 €
- Montant TTC : 51 990,18 €
-

D - Objet de l'avenant

☒ Modifications **introduites par le présent avenant** : articles L.2194-1 et R.2194-7 du Code de la Commande Publique

Le marché de travaux a été notifié avec une durée d'un an, comprenant la phase de préparation. Ce délai arrive à son terme le 21 août 2025, alors que le chantier ne peut techniquement être terminé qu'au mois de décembre 2025.

Il est ainsi nécessaire de passer une modification n°1 afin de prolonger le marché de 5 mois et portant ainsi son terme au 21 décembre 2025.

Toutes les autres clauses du marché restent applicables

☒ **Incidence financière de l'avenant :**

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

Non

Oui

« Le présent avenant est réputé couvrir de manière globale, forfaitaire et définitive l'ensemble des prestations, surcoûts ou contestations que la Société ROSSIGNOL pourrait être amenée à formuler s'agissant des faits ou événements connus mais également prévisibles à la date de la signature du présent avenant ».

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ **En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

COMMUNAUTÉ URBAINE LE CREUSOT - MONTCEAU LES MINES

Château de la Verrerie
BP 90069
71206 LE CREUSOT Cedex

B - Identification du titulaire du marché public

Nom commercial et dénomination sociale SANI CONFORT

.....
Adresse ..73 rue Barbes 71300 Montceau les Mine.
.....

Courriel : contact@saniconfort71.fr

Numéro de téléphone 03 85 58 74 93 / 07 84 34 87 21.

Numéro de SIRET ..807 394 515 00025

Code APE 4322 A

Numéro de TVA intracommunautaire FR49807394515

C - Objet du marché public

Objet du marché public:

Marché public de travaux n°21053PAP pour la réhabilitation d'un immeuble pour les réserves de l'Ecomusée Creusot-Montceau

Lot n°5 PLOMBERIE - CHAUFFAGE - VENTILATION

Date de la notification du marché public : 19/04/2022

Délai global d'exécution des prestations : 1 an

Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 103 305,73 €
- Montant TTC : 123 966,88 €
-

D - Objet de l'avenant

☒ Modifications **introduites par le présent avenant** : articles L.2194-1 et R.2194-7 du Code de la Commande Publique

Le marché de travaux a été notifié avec une durée d'un an, comprenant la phase de préparation. Ce délai arrive à son terme le 21 août 2025, alors que le chantier ne peut techniquement être terminé qu'au mois de décembre 2025.

Il est ainsi nécessaire de passer une modification n°1 afin de prolonger le marché de 5 mois et portant ainsi son terme au 21 décembre 2025.

Toutes les autres clauses du marché restent applicables

☒ **Incidence financière de l'avenant :**

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

Non

Oui

« Le présent avenant est réputé couvrir de manière globale, forfaitaire et définitive l'ensemble des prestations, surcoûts ou contestations que la Société SANI CONFORT pourrait être amenée à formuler s'agissant des faits ou événements connus mais également prévisibles à la date de la signature du présent avenant ».

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ **En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

COMMUNAUTÉ URBAINE LE CREUSOT - MONTCEAU LES MINES

Château de la Verrerie
BP 90069
71206 LE CREUSOT Cedex

B - Identification du titulaire du marché public

SARL EGED
16, bis rue Henri Chausson
71300 Montceau-les-Mines
eged.elec@orange.fr
03 85 57 20 52
SIRET 403 486 657 00022
Code APE 4321A
Numéro TVA intracommunautaire : FR 87 403 486 657

C - Objet du marché public

Objet du marché public:

Marché public de travaux n°21053PAP pour la réhabilitation d'un immeuble pour les réserves de l'Ecomusée Creusot-Montceau
Lot n°6 ÉLECTRICITÉ

Date de la notification du marché public : 19/04/2022

Délai global d'exécution des prestations : 1 an

Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 77 702 €
- Montant TTC : 93 242,40 €
-

D - Objet de l'avenant

☒ Modifications **introduites par le présent avenant** : articles L.2194-1 et R.2194-7 du Code de la Commande Publique

Le marché de travaux a été notifié avec une durée d'un an, comprenant la phase de préparation. Ce délai arrive à son terme le 21 août 2025, alors que le chantier ne peut techniquement être terminé qu'au mois de décembre 2025.

Il est ainsi nécessaire de passer une modification n°1 afin de prolonger le marché de 5 mois et portant ainsi son terme au 21 décembre 2025.

Toutes les autres clauses du marché restent applicables

☒ **Incidence financière de l'avenant :**

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

Non

Oui

« Le présent avenant est réputé couvrir de manière globale, forfaitaire et définitive l'ensemble des prestations, surcoûts ou contestations que la Société SARL EGED pourrait être amenée à formuler s'agissant des faits ou événements connus mais également prévisibles à la date de la signature du présent avenant ».

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :
(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ **En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

COMMUNAUTÉ URBAINE LE CREUSOT - MONTCEAU LES MINES

Château de la Verrerie
BP 90069
71206 LE CREUSOT Cedex

B - Identification du titulaire du marché public

MCP

Lieu dit « Bérand »
1300, route du Planty - 01320 CHALAMONT
sa.mcp@wanadoo.fr
04 74 46 90 80
SIRET 313 283 111 00026
APE 4329A
Numéro TVA intracommunautaire FR49 313 283 111

C - Objet du marché public

Objet du marché public:

Marché public de travaux n°21053PAP pour la réhabilitation d'un immeuble pour les réserves de l'Ecomusée Creusot-Montceau
Lot n°7 Faux plafonds

Date de la notification du marché public : 19/04/2022

Délai global d'exécution des prestations : 1 an

Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT: 21 600 €
- Montant TTC: 25 920 €
-

D - Objet de l'avenant

☒ Modifications **introduites par le présent avenant** : articles L.2194-1 et R.2194-7 du Code de la Commande Publique

Le marché de travaux a été notifié avec une durée d'un an, comprenant la phase de préparation. Ce délai arrive à son terme le 21 août 2025, alors que le chantier ne peut techniquement être terminé qu'au mois de décembre 2025.

Il est ainsi nécessaire de passer une modification n°1 afin de prolonger le marché de 5 mois et portant ainsi son terme au 21 décembre 2025.

Toutes les autres clauses du marché restent applicables

☒ **Incidence financière de l'avenant :**

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

Non

Oui

« Le présent avenant est réputé couvrir de manière globale, forfaitaire et définitive l'ensemble des prestations, surcoûts ou contestations que la Société MCP pourrait être amenée à formuler s'agissant des faits ou événements connus mais également prévisibles à la date de la signature du présent avenant ».

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ **En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

COMMUNAUTÉ URBAINE LE CREUSOT - MONTCEAU LES MINES
Château de la Verrerie
BP 90069
71206 LE CREUSOT Cedex

B - Identification du titulaire du marché public

AVRIL SEDAM SAS
33 rue François Mitterrand 21120 IS SUR TILLE
secretariat@sedam-sa.fr
03 80 95 08 77
SIRET 402 999 155 00011
Code APE 4329B

C - Objet du marché public

Objet du marché public:

Marché public de travaux n°21053PAP pour la réhabilitation d'un immeuble pour les réserves de l'Ecomusée Creusot-Montceau
Lot n°9 Monte charge

Date de la notification du marché public : 19/04/2022

Délai global d'exécution des prestations : 1 an

Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 78 170 €
- Montant TTC : 93 804 €
-

D - Objet de l'avenant

☒ Modifications **introduites par le présent avenant** : articles L.2194-1 et R.2194-7 du Code de la Commande Publique

Le marché de travaux a été notifié avec une durée d'un an, comprenant la phase de préparation. Ce délai arrive à son terme le 21 août 2025, alors que le chantier ne peut techniquement être terminé qu'au mois de décembre 2025.

Il est ainsi nécessaire de passer une modification n°1 afin de prolonger le marché de 5 mois et portant ainsi son terme au 21 décembre 2025.

Toutes les autres clauses du marché restent applicables

☒ **Incidence financière de l'avenant :**

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

Non

Oui

« Le présent avenant est réputé couvrir de manière globale, forfaitaire et définitive l'ensemble des prestations, surcoûts ou contestations que la Société AVRIL SEDAM pourrait être amenée à formuler s'agissant des faits ou évènements connus mais également prévisibles à la date de la signature du présent avenant ».

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ **En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

